

Sebta. Les Marocains sans visa, personæ non grataæ

18.02.2020 | Sebta. Les Marocains sans visa, personæ non grataæ

Les Marocains n'ayant pas de visa schengen ne peuvent plus entrer à la ville occupée de Sebta. Les autorités espagnoles ont décidé cette interdiction qui a pris effet depuis lundi 17 février courant.

Selon une source œuvrant dans les droits de l'Homme, les Marocains du Nord, ayant l'habitude d'accéder quotidiennement à la ville, "ont été fortement surpris par la mesure du gouvernement local de Sebta, sans que celui-ci ne prenne la peine d'en expliquer le motif". La date de la réouverture du poste-frontière de Bab Sebta, permettant aux Marocains précités d'accéder de nouveau à la ville occupée, n'a pas non plus été annoncée.

Ce qui laisse dans l'expectative les porteurs de produits de contrebande, dont les "femmes-mulets", désormais en chômage.

L'interdiction précitée pourrait être une riposte "au boycott économique imposé par le Maroc à l'encontre des professionnels de la contrebande vivrière", croit savoir la même source.

Source

: <https://leseco.ma/sebta-les-marocains-sans-visa-personae-non-gratae/>